

A.D.A.D.A.a

Association de Développement des Arts et de Défense des Artistes et artiste-techniciens

17 rue Melingue 14000 Caen tel.0231854124

Mail : Jempy.dupuy@wanadoo.fr

Blog : <http://adada14.wordpress.com/>

6 Juillet 2009

Objet : Notes concernant les objectifs poursuivis par l'Adada : Création Centre Régional de Ressources. Réseaux. Économie solidaire

Nous avons vu ces dernières années un développement explosif et exponentiel considérable du secteur des structures et compagnies indépendantes des arts et de la culture. Il s'agit le plus souvent de micro entreprises qui se cristallisent autour d'une finalité artistique et qui, à ce titre, prétendent à des traitements individualisés tout en souhaitant se voir reconnaître leur participation à des missions d'intérêt général. Cette mutation/transformation considérable du paysage culturel réclame un effort d'innovation et d'imagination de tous les responsables pour structurer le secteur artistique et culturel, revoir et approfondir l'ensemble des dispositifs qui permettent l'organisation de la politique et de la vie culturelle. C'est dans ce contexte là qu'Adadat qui regroupe et coordonne des artistes de toutes disciplines souhaite intervenir et s'affirmer porteur de propositions d'intérêt collectif. Au principal l'adadat est porteur d'un projet qui comporte trois volets : un centre régional de ressources ; des mises en réseaux ; modifier les termes économiques de l'échange avec les usagers autrement dit se réclamer de l'économie solidaire. Pour mettre en œuvre de telles orientations, l'adadat souhaiterait d'une part rencontrer l'appui des pouvoirs publics et un soutien financier adéquat, pouvoir s'implanter, gérer et animer des locaux conformes et adaptés à sa mission. L'ambition et l'envergure du projet ne peuvent que s'accompagner d'un échéancier sur le court et moyen terme, permettant une mise en place progressive de l'outil propre à satisfaire les besoins. Cette présente note a pour objet de cerner dans un premier temps ce qui pourrait immédiatement et dans une relative modicité de moyens, se faire, sans omettre pour autant de configurer la perspective, les buts poursuivis.

Un objectif ambitieux : un Centre Régional de Ressources des Arts.

Un tel Centre, la profession l'appelle de ses vœux depuis des années ...partant du constat qu'il y a pénurie criante de salles de répétitions, de lieux de fabrications, de lieux de monstrations...En réalité un inventaire détaillé peut précéder et accompagner la création du Centre de ressources que nous appelons de nos vœux. Il n'a pas vocation à se substituer au tissu existant mais à le prendre en compte et à orchestrer l'utilisation des ressources. Il ne s'agit pas tant de faire un inventaire de circonstance que de « structurer » et organiser une bonne exploitation de ce qui existe. Ce serait dans le court terme un premier pas. Si le Centre peut disposer de locaux conséquents : salle de répétitions, salle de réunion, ateliers de fabrication, lieu de monstration et de stockage du matériel ...C'est un bonus pour les « structures » les moins bien loties et en particulier pour les émergents. À l'origine de l'aspiration d'un centre de ressources, il y a une volonté affirmée d'offrir un cadre de référence à la formation et à la professionnalisation. Encore une fois il ne s'agit pas de confisquer les tâches induites par la formation et la professionnalisation au bénéfice d'un Centre mais de trouver auprès de lui un appui utile (des services) et d'attendre de lui une

orchestration/ coordination des ressources. Dans ces conditions un Centre de Ressources peut trouver sa vitesse croisière en tant qu'outil au service du secteur des arts, outil géré par les artistes eux-mêmes organisés en conséquence. Une planification voulue et contrôlée par les artistes peut répondre à la nécessité d'une meilleure organisation des échanges entre les artistes et les populations. Il lui faut un lieu symbolique bien concret dans lequel tous les artistes puissent se reconnaître, dans lequel les usagers (les publics) puissent aussi se reconnaître. Autant dire que le Centre de Ressources ne se limite pas à la stricte sphère des professionnels. Un tel Centre existe en Bretagne (Rennes) en forme d'EPCC...Il peut en Basse-normandie se concevoir à moyen terme et sceller une volonté commune de l'État, des collectivités territoriales et des artistes. Messieurs Philippe Duron (alors Président de Région) et Parthenay (directeur Régional des Affaires Culturelles) en avait jeté les bases en 2005 ! (Il s'agissait alors d'une maison du théâtre à inscrire au Plan)

Se constituer en réseau : une nécessité incontournable.

Que nous apprennent les difficultés que rencontrent la plupart des structures artistiques ? Que le temps du tout individuel et du chacun pour soi est révolu. Il ne s'agit pas bien sûr de considérer le projet artistique à l'aulne de cette considération, il s'agit de structurer un peu mieux l'offre et la demande, de rationaliser et réguler le développement des entreprises et conforter l'exercice des métiers.

Un effort de mutualisation est en cours qui devrait porter ses premiers fruits, il reste à l'échelon régional à créer un tissu de réseaux multiples (ces créations peuvent anticiper des regroupements régionaux . type basse et haute Normandie. Type grand Ouest pour la Danse.) L'adadat a voulu regrouper tous les artistes et restera fidèle à cette volonté, cependant organiser des regroupements catégoriels est apparu bien nécessaire. Pourquoi ? En réalité la plupart des disciplines comportent nombre d'acteurs : du professionnel le plus « consacré » à l'usagers (spectateur-lamba) en passant par les éducateurs, amateurs, diffuseurs et institutions diverses...Nombre d'acteurs donc qui ne se parlent pas ! (le clivage culture et socio culturel aidant, on peut même dire que l'on s'ignore dans une malveillante indifférence. La saisie réelle d'un secteur artistique s'avère de ce fait extrêmement difficile et délicate.

Mais la crise est là et les problèmes de diffusion par exemple, ont pris une dimension phénoménale ...dont on ne voit aucune issue si ce n'est qu'enfin les professionnels prennent le taureau par les cornes ! Qu'enfin s'organise une concertation et se structure des réseaux !

Ils se sont multipliés partout pour, au moins, un traitement collectif des problèmes. Un réseau Danse est en cours de configuration. Un réseau « lieux alternatifs » aussi...Ce n'est qu'un début. Là encore, un lieu « commun » (un bureau ?) devrait tôt ou tard consacrer les mouvements de convergence sans que cela nuise à la mobilité des acteurs.

Quoiqu'il en soit l'adadat sollicite et encourage les artistes adhérents à mieux s'organiser ; l'absence de bureau et salle de réunion nuit à notre capacité d'organisation ...D'autant que l'adadat en priorité s'astreint à soutenir les plus fragiles (devoir de solidarité) et les plus démunis ...L'adadat a donc besoin d'une relative autonomie qui ne peut devenir réalité qu'avec l'usage de locaux. Beaucoup d'artistes de toutes dimensions demandent à l'Adadat de leur chercher des locaux, voir s'inquiètent de solutions de dépannage. Précarité, bricolage et système D ont leurs limites ! Le plus désespérant étant la dépréciation du travail artistique lui-même quand les obstacles et contraintes, le sous financement, l'absence de confort dans le travail, trop de précarité et d'incertitudes ne sont guère des facteurs favorables à la réalisation d'œuvres artistiques exigeantes. Au total c'est une certaine qualité professionnelle qui est affectée au détriment des artistes comme des citoyens. Mettre en réseau nous conduit donc à poser fermement la question de la fonction du public et de son implication ? Ce qui ouvre

sur le dernier volet qui caractérise les mutations que l'adadat encourage : rôle et place des usagers. Quel modèle économique mettre en œuvre.

Lieu de culture /lieu de vie : une nouvelle approche de l'art ?

Entre productivité exacerbé et consommation outrancière, la société ne propose pas aux artistes des modèles économiques de référence. C'est donc bien en explorant la voie de l'économie solidaire que de plus en plus d'entreprise culturelle cherchent à légitimer et inventer de nouveaux modes de gestion. L'artiste est invitée à proposer un rapport nouveau à la personne citoyenne qui s'intéresse à son travail. Le lien s'entretient sur une autre base que la stricte consommation. L'appropriation par le public, une certaine cogestion qui s'invente, un nouvel équilibre et partage des valeurs...Autant de facteurs de recomposition des modes de gestion. L'art et l'utopie ont toujours entretenu des rapports étroits...La passion artistique s'accommode assez mal de l'appât du gain, s'accommode aussi mal de tout conformisme. Par conséquent, l'imagination et la créativité peuvent donner aux artistes l'opportunité de réviser les modèles aussi bien sociaux qu'économiques. Ils sont donc « enclins » (quoique cela n'est rien d'automatique) à l'expérimentation et peuvent anticiper des rapports sociaux en devenir. L'économie solidaire n'est donc pas un gadget mais un espace d'expérimentation de nouveaux modes d'existence. Dès lors les artistes paraissent les partenaires tout indiqués de toutes formes de recherche dans toutes les strates de la société.

Conclusion : quels locaux pour l'adadat ?

Dès sa création l'adadat a sollicité de la ville de Caen la jouissance de locaux. Notamment dans le centre ville. En effet l'absence de lieu tend à « démobiliser » les adhérents qui avec un lieu verrait réalisé concrètement leur aspiration à se rencontrer et à échanger. Autrement dit la jouissance d'un local de réunion peut s'avérer déterminant pour les buts et objectifs poursuivis par l'adadat. Mais, en réalité, l'aspect convivial ne constitue qu'un aspect « accessoire » de la jouissance d'un lieu, le principal étant que le ou les lieux soient appropriés à une organisation complexe et au travail à entreprendre. C'est pourquoi les « lieux » pouvant nous convenir ne valent qu'en rapport aux buts poursuivis. Stockage de matériel, salle de répétition ou de réunion, bureaux...L'adadat devrait pouvoir organiser et assurer un usage occasionnel de tels lieux au bénéfice de tous les artistes. Moins aléatoire l'existence de bureaux affectés par réseaux peut s'avérer stimulant pour encourager la structuration des secteurs. Il s'agit bien de locaux utilisés en terme d'intérêt collectif. C'est essentiel. Essentiel tout autant la cohabitation avec d'autres partenaires de l'innovation et d'autres acteurs de la transformation sociale. Enfin émergence et formation implique une vision dynamique et prospective de l'usage de locaux. Construire et se construire à travers un univers restent les marqueurs de l'activité artistique...En inventant des lieux alternatifs c'est tout autant l'art contemporain qui s'invente et se reconfigure à travers les lieux.Voilà pourquoi la problématique des lieux reste un art de joindre l'utile à l'agréable...Et reste pour l'artiste un terrain d'aventure et d'invention permanente.

